



## COMMISSION EUROPÉENNE

5 - 09 - 2019

Bruxelles,  
C(2019) 6416 final

*Monsieur le Président,*

*La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour sa résolution européenne relative à l'action des autorités françaises en faveur de l'attractivité de Strasbourg, siège européen.*

*La Commission prend note de la position de l'Assemblée nationale sur cette question, ainsi que des souhaits que l'Assemblée nationale adresse aux autorités françaises.*

*La Commission tient à rappeler qu'aux termes de l'article 341 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le siège des institutions de l'Union, tel que matérialisé dans le protocole No 6, est fixé du commun accord des gouvernements des États membres.*

*Je me réjouis, par avance, de la poursuite de notre dialogue politique.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.*

*Frans Timmermans  
Premier Vice-Président*

*M. Richard FERRAND  
Président de l'Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
F - 75007 PARIS*